



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	30	12	7

**OBJET : 29-1 - MUSEE PICASSO**  
- EDITION DE CARTES POSTALES A  
L'OCCASION DE L'EXPOSITION « JEAN-  
CHARLES BLAIS » - EDITION ET MISE  
EN VENTE A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE -  
FIXATION DES MODALITES /

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

909/13

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 21 MARS 2013  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le 22 MARS 2013

Pour le Maire,  
L'Attaché Principal,



A. CLAVERIE,

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 14 mars 2013

Le jeudi 14 mars 2013 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 07/03/2013, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAoui, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

### Procurations

M. Francis PERUGINI à M. Bernard MONIER  
M. Patrick DULBECCO à M. Serge AMAR  
M. Audouin RAMBAUD à M. Jacques GENTE  
Mme Françoise THOMEL à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Edith LHEUREUX à M. Yves DAHAN  
Mme Yvette MEUNIER à Mme Nathalie DEPETRIS  
Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI  
Mme Marina LONVIS à Mme Jacqueline BOUFFIER  
M. Jacques BAYLE à M. Alain CHAUSSARD  
Mme Martine SAVALLI à M. Eric PAUGET  
Mme Carine CURTET à M. Matthieu GILLI  
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

**Absents :** M. Georges ROUX, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Angèle MURATORI, M. André PADOVANI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Jonathan GENSBURGER, Mlle Pierrette RAVEL

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

29-1 - MUSEE PICASSO - EDITION DE CARTES POSTALES A L'OCCASION DE L'EXPOSITION « JEAN-CHARLES BLAIS » - EDITION ET MISE EN VENTE A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME  
COMMISSION FINANCES

A l'occasion de l'exposition « Jean-Charles BLAIS » qui se tiendra au musée Picasso du 16 mars au 9 juin 2013, il est proposé d'éditer et de mettre en vente des cartes postales à la librairie-boutique qui viendront se rajouter au catalogue de l'exposition et élargir ainsi les produits correspondant à cette manifestation.

Cette édition portera sur une série de huit cartes postales reproduisant certaines œuvres de l'artiste présentes dans l'exposition :

Caractéristiques :

Format : 10,5 x 10 cm

Impression recto : quadri avec vernis machine

Impression verso : noir.

Il est proposé une impression selon les quantités et la répartition suivante :

Intitulé du produit	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire TTC	Coût total	Quantité cédée à l'artiste	Quantité à la vente	Prix de vente unitaire TTC	Recettes globales
8 sujets de cartes postales	4.000 (8 x 500 ex)	0,20 € *	764,48 €	400 (8 x 50)	3.600	0,80 €	2.880,00 €

\* arrondi au centime supérieur

COÛT TOTAL : 764,48 €

RECETTES PREVISIONNELLES : 2.880,00 €

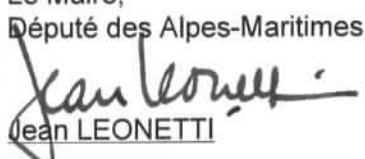
OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités d'édition, de cession et de revente des articles ci dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2013 chapitre 011 6236 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,  
  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.29-1 - MUSEE PICASSO - EDITION DE CARTES POSTALES A L'OCCASION DE L'EXPOSITION " JEAN-CHARLES BLAIS " - EDITION ET MISE EN VENTE A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES -

**Date de transmission de l'acte :** 22/03/2013

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/03/2013

**Numéro de l'acte :** DCM902-13 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20130314-DCM902-13-DE

**Date de décision :** 14/03/2013

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes